

Génocide des Tutsis : c'est une victoire judiciaire, réagit l'avocat Richard Gisagara après la relance de l'enquête visant Agathe Habyarimana

Nadir Djennad

Africa radio, 11 mai 2026

Richard Gisagara est l'avocat de l'association Communauté rwandaise de France (CRF), l'un des artisans d'une loi française qui punit, depuis 2017, la négation du génocide des Tutsis au Rwanda. Il était l'invité d'Africa Radio lundi 11 mai 2026 à 07h45.



Richard Gisagara

La cour d'appel de Paris a annulé le non-lieu prononcé en 2025 en faveur d'Agathe Habyarimana et ordonné la poursuite des investigations dans l'enquête sur son rôle présumé dans le génocide des Tutsis de 1994. Pour Richard Gisagara, cette décision marque une

« *victoire judiciaire* » après près de vingt ans d'instruction.

Une décision accueillie « avec beaucoup de satisfaction »

La justice française a relancé les investigations visant Agathe Habyarimana, soupçonnée de complicité de génocide et de crimes contre l'humanité dans le cadre du génocide des Tutsis au Rwanda. Après l'annulation du non-lieu prononcé l'an dernier, Richard Gisagara, avocat de la Communauté rwandaise de France, dit accueillir cette décision « *avec beaucoup de satisfaction* ». « *Toutes les victimes du génocide des Tutsis et tous ceux qui s'intéressent à cette tragédie étaient très défavorablement surpris par la décision de non-lieu* », explique-t-il. « *Aujourd'hui, ce n'est que justice que la chambre de l'instruction infirme cette décision et renvoie le dossier de-*

vant le juge d'instruction pour que les investigations continuent ».

« Une victoire judiciaire », mais « seulement une étape »

Pour l'avocat, la décision de la cour d'appel constitue un tournant important dans ce dossier ouvert en France depuis 2007. *« C'est une victoire judiciaire parce que le juge d'instruction avait considéré, contrairement à ce qui a été établi par des spécialistes du génocide contre les Tutsis, que Madame Agathe Kanziga n'avait rien à se reprocher »*, affirme-t-il. Mais Richard Gisagara souligne également que la procédure est loin d'être terminée : *« Ce n'est qu'une étape puisque l'affaire n'est pas terminée. La décision qui a été rendue ne met pas fin à l'instruction, l'instruction va continuer »*. L'ex-Première dame, veuve du président Juvénal Habyarimana, conteste toute implication dans le génocide qui a fait environ 800.000 morts selon l'ONU entre avril et juillet 1994.

« Elle bénéficie d'une sorte de protection depuis 32 ans »

Richard Gisagara estime par ailleurs qu'Agathe Habyarimana a bénéficié d'une forme de protection en France depuis son arrivée en 1994. *« Elle est arrivée dans les*

bagages de l'armée française », rappelle-t-il. *« Elle a été évacuée le 9 avril 1994 par les autorités françaises de l'époque »*. L'avocat souligne également qu'après avoir demandé l'asile en France sans l'obtenir, elle n'a jamais été expulsée ni inquiétée judiciairement pendant de nombreuses années. *« Cela me permet de dire qu'elle bénéficie d'une sorte de protection depuis 32 ans qu'elle se trouve en France »*, estime-t-il.

Des centaines de suspects potentiellement présents en France

Selon Richard Gisagara, la question des présumés génocidaires présents sur le territoire français reste un enjeu majeur. *« Il y aurait entre 1.000 et 2.000 personnes en France, génocidaires présumés »*, affirme-t-il, évoquant une trentaine de dossiers ouverts par la justice française. L'avocat rappelle également que les autorités rwandaises ont émis plus de 1.200 mandats d'arrêt internationaux visant des suspects du génocide.

« On ne peut pas faire son deuil sans justice »

Trente-deux ans après le génocide des Tutsis, Richard Gisagara dit poursuivre ce combat judiciaire au nom de la mémoire des victimes et de la lutte contre l'impunité. *« Personnellement, c'est un engagement qui ne s'arrêtera jamais »*, confie-t-il. *« On ne peut*

pas faire son deuil si on n'a pas connu la justice. D'ailleurs, faire le deuil d'un génocide, c'est impossible ». Pour l'avocat, cette quête judiciaire dépasse désormais le seul cadre rwandais : « *C'est capital pour l'humanité et pour le Rwanda* ».